BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN	V. ref.:
ASBL Organisme de contrôle agréé	N. ref.: RAPPORT N° : 86/12/11/19/04.
BTV BRUXELLES Chaussée de Ruisbroek 75 1190 Bruxelles Bureau régional :	PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION
Tél. 02 230 81 82 Fax 02 230 80 08	ADRESSE DE L'INSTALLATION : MUL OL LA
	Mutualité nº 64 M80 15xL
BTV ANVERS Van der Sweepstraat 3 bus 44	PROPRIETAIRE: MY V) Wout 15
2000 Antwerpen Tél. 03 216 28 90	Adresse: Natimania & 1540 Hlmi
Fax 03 238 86 65	DEMANDEUR:
EAN :	Adresse: (RMN 13elgium SPRL
Ref.:Compteur n°	INSTALLATEUR: Place Control
Index :	Adresse:
	TVA ou CI:/ 086 7, 8 2 7. 2 2 7.
Date du contrôle : 14 (11 (2012 Type de co	
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Renforcement - vente d'habitation; Type locaux : Habitation;
Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électriq	
	otection raccordement A
Câble aliment, tableau. princ. : 2 x 10 mm²	Inter.gén. : type
Type électrode de terre : bou cle - barres - piquets - condu eteur horizo	$\mathcal{L}_{\mathcal{L}}$
Nombre de tableaux :; Nombre de circuits term.:9	; RA:6 Ohm; RI tot MOhm
Facteurs d'influences externes:	
DESCRIPTION:	
- (OU) CNIMO),	
CONTROLES effectués : voir verso	
INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES :	<u></u>
(
	PROCES-VERBAL DE CONFORMITE
	Vu le :
	le responsable du distributeur
	nom:
	signature:
DEVOIDS du DDODDIETAIDE CESTIONNAIDE : LOCATAIDE	PRESENCE THE TAXABLE STREET OF THE SECOND SE
DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.	
L'installation doit être vérifiée avant le modification ou extension importante exécutée avant la L'installation n'est pas conforme.	t cette date.
L'installation peut être naintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le	

Form. 382B - 01/2012

L'AGENT VISITEUR : 86

BE

Le directeur,